

Cahiers LandArc 2021 - N° 40

MOYEN ÂGE

Des pièges pour les loups à l'époque mérovingienne? Question posée à partir des hameçons ou crochets de la sépulture S. 125 de Saint-Vit « Les Champs Traversains » (Doubs, Franche-Comté)



LandArc

ARCHÉOLOGIE
RECHERCHE
COMMUNICATION

Des pièges pour les loups à l'époque mérovingienne ? Question posée à partir des hameçons ou crochets de la sépulture S. 125 de Saint-Vit « Les Champs Traversains » (Doubs, Franche-Comté)

Françoise Passard-Urlacher⁽¹⁾

Mots-clés:

Hameçon, crochet à loup ; chasse aux loups ; dépôt funéraire ; Mérovingien ; Bourgondie.

Keywords:

Hook (wolfsangel) ; wolf hunting ; grave offering ; Merovingian period ; Burgundy.

Résumé:

La fouille de la nécropole des «Champs Traversains» à Saint-Vit (Doubs) a permis la découverte de nombreuses sépultures en chambres funéraires. La majorité d'entre elles étaient dotées de mobilier funéraire permettant de les dater entre la seconde moitié du VI^e siècle et le deuxième quart du VII^e siècle. L'ensemble confirme à la fois l'influence d'une population d'origine franque et la présence de coutumes régionales. Parmi ces tombes, la sépulture d'un homme important était accompagnée de son armement (scramasaxe, flèche) et d'une aumônière avec des objets inhabituels, des crochets ou hameçons à loup probablement. Son costume funéraire illustre une position sociale distinctive : les hameçons semblent évoquer son statut particulier de chasseur de loups, peut-être.

Abstract:

Archaeological work near the village of Saint-Vit in the Doubs valley revealed more than 200 wooden-chambers. They contained goods, dating from the second half of the 6th and the second quarter of the 7th century. They have confirmed that remains were particular to the settling of people of Frankish origin as well as the elements reflecting an influence of a subset of the local population. Among these chambers, a male grave was accompanied with his weapons (sax, arrow). His purse contained an unusual artefacts, hooks or wolfhooks. These grave-goods point to the outstanding social status : hooks probably suggest that the old man was a wolves-hunter.

(1) Chercheuse rattachée à l'UMR 6249 Chrono-environnement, Besançon.

LA SÉPULTURE S. 125 DE SAINT-VIT « CHAMPS TRAVERSAINS »

La nécropole des «Champs Traversains» est située dans la vallée du Doubs entre Besançon (Doubs) et Dole (Jura) (fig. 1). Elle compte près de 200 sépultures installées autour d'un enclos protohistorique et de son tumulus construit au IX^e siècle avant J.-C. L'aire funéraire alto-médiévale se caractérise par des vestiges de constructions en bois de type *memoria*, des tumulus, des enclos circulaires à fossé et à poteaux qui distinguent certaines inhumations. La grande majorité des tombes sont des chambres funéraires de type Morken ou des chambres de plus petite dimension avec cercueil au centre, et non plus au nord comme dans le modèle précédent. La quasi-totalité des défunts, 90% des hommes, femmes et enfants, ont été inhumés parés de vêtements et ont bénéficié de dépôts funéraires parfois prestigieux. L'abondance du mobilier archéologique et ses caractéristiques typologiques ont permis de comprendre tout à la fois l'évolution chronologique et socioculturelle de la communauté enterrée dans cette nécropole entre les années 550 et 630/40 ap. J.-C. Les sépultures masculines se distinguent par des équipements réunissant armes, accessoires vestimentaires

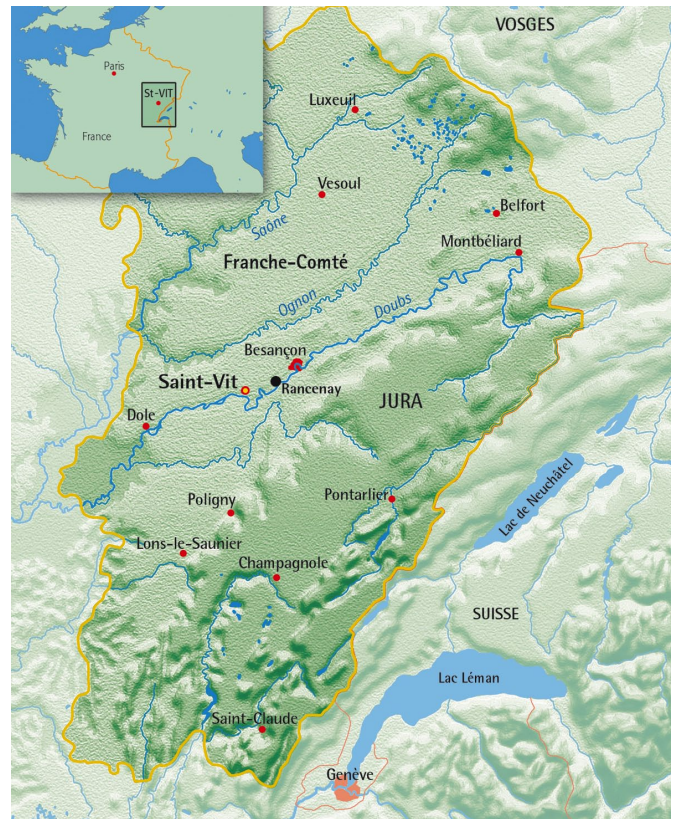


Fig. 1 – Localisation des sites de Saint-Vit et Rancenay (Doubs) en Franche-Comté. (Infographie C. Schmidt).

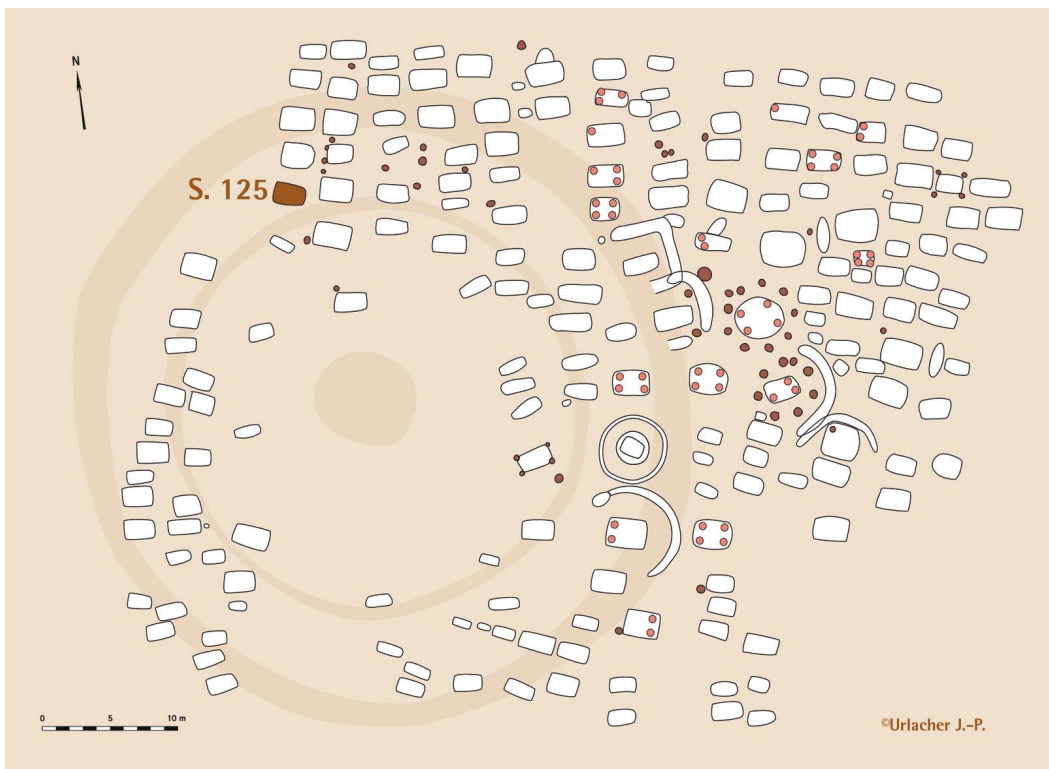


Fig. 2 – Plan de la nécropole des «Champs Traversains» et localisation de la tombe S. 125 (Plan J.-P. Urlacher, Infographie C. Schmidt).

et offrandes dont les associations évoluent au gré des générations. Parmi les tombes de la périphérie nord-ouest du cimetière, la sépulture d'un homme âgé est à remarquer (fig. 2). Elle est attribuable à la dernière phase d'occupation, la phase M3, et a été placée dans une chambre de type Morken. Elle jouxte celle d'un homme équipé d'une panoplie d'armes, dont une épée et une lance (S. 126), inhumé plusieurs années auparavant⁽²⁾.

(2) Urlacher et al. 2008, p. 248, p. 325.

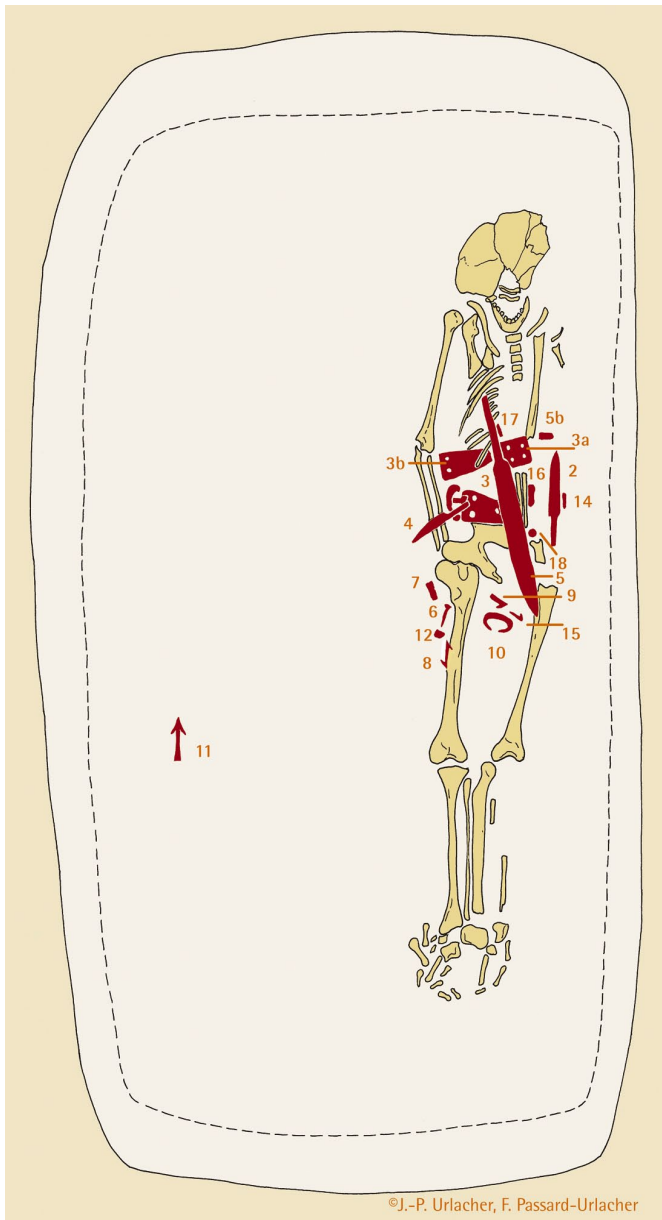


Fig. 3 – Plan de la tombe S. 125 (J.-P. Urlacher, F. Passard-Urlacher).

Le défunt S. 125 était installé dans un cercueil étroit au nord de la chambre, laissant un vaste espace au sud, habituellement dévolu au dépôt d'offrandes (fig. 3 et 4). L'homme était habillé et portait une ceinture à garniture tripartite (fig. 3, n° 3, 3a, 3b). Différents objets ont été inventoriés sur la partie médiane de l'inhumation et sur le haut des cuisses. Il s'agit d'un scramasaxe avec une pièce de fourreau (n° 5 et 5b), un couteau sur la gauche du sujet (n° 2), un deuxième couteau sur l'avant-bras droit (n° 4), un briquet (n° 10) et des silex (n° 7, 12, 13), un fragment de tige en fer (n° 14), un clou (n° 6) et plusieurs tiges à ergots (n° 8,

9, 15 et 17). À l'exception de l'arme et du couteau n° 2, les éléments ont pu faire partie d'une aumônière ou d'une besace dont la petite plaque triangulaire n° 16 constituerait peut-être une pièce de la lanière. Le potin anépigraphé (n° 18) émis par les Séquanes (52 av. J.-C.), retrouvé près de l'os coxal gauche, a pu faire partie du contenu d'aumônière ou avoir été placé dans la main gauche du mort. Enfin, une pointe de flèche (n° 11) se trouvait isolée dans la partie sud à côté du cercueil (fig. 3). L'observation de la sépulture et celle de la position des ossements comme des objets suggèrent un déplacement de la partie gauche du sujet, vraisemblablement dû à l'effondrement de la paroi nord et à la décomposition du cercueil en bois. L'importance du mouvement, avec le déplacement des os robustes dont

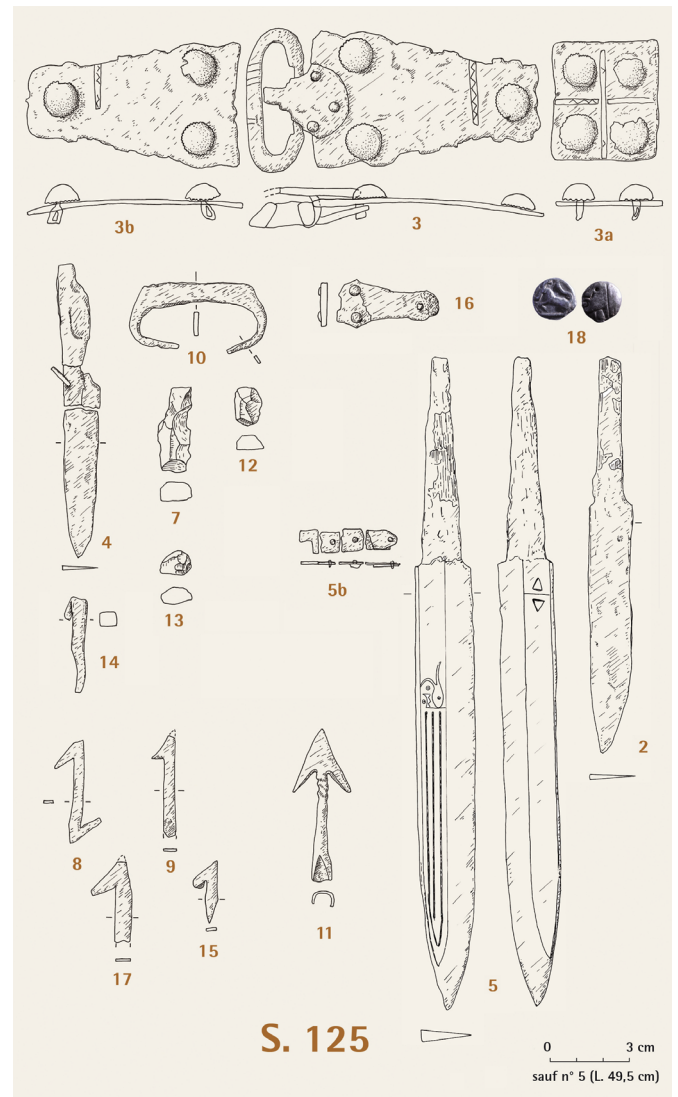


Fig. 4 – Le mobilier de la tombe S. 125 (d'après Urlacher et al. 2008, pl. 58-59, p. 410-411 ; photo de la monnaie J. Pilet-Lemière).

les connexions n'étaient plus effectives, révèle sans doute un certain laps de temps entre l'inhumation et cet événement. De fait, le lourd scramasaxe retourné sur sa face antérieure et les objets inclus dans l'aumônière ont migré vers le centre de l'inhumation et sa partie droite. La sacoche placée sur le sujet a sans doute glissé quelque peu vers le côté droit du squelette. Son contenu a été dès sa découverte un sujet d'interrogation. Dans les tombes masculines des phases MA3-MR1, les briquets, couteaux et autres objets de récupération font partie des accompagnements habituels, mais la présence de tiges à ergots a retenu l'attention, attribuant en première analyse ces artefacts à un type d'hameçon⁽³⁾. Le crochet n°8, situé sur le fémur droit, est complet (fig. 5 et 6), tandis que les autres pièces (n°9, 15) ont été retrouvées entre les fémurs, à



Fig. 5 – La chambre funéraire S. 125 pendant la fouille (photo F. Passard-Urlacher).



Fig. 6 – Détail de la position des objets sur la sépulture, avec le hameçon n°8 et la tige à ergot n°9 (photo F. Passard-Urlacher).

proximité du briquet, et, pour le n°17, beaucoup plus haut vers la plaque dorsale de ceinture et la soie du scramasaxe. Il est probable que leur position initiale était différente au

moment de l'inhumation au vu des déplacements constatés au sein de la tombe. Depuis la fouille des «Champs Traversains» et sa publication en 2008, il paraît intéressant de revenir sur l'utilisation éventuelle de ces objets à la lumière d'autres découvertes en contexte archéologique.

LES CROCHETS, LES HAMEÇONS À LOUPS ?

Quatre tiges en fer à ergots s'apparentent à cette dénomination dans la sépulture S. 125⁽⁴⁾ (fig. 4). En forme de Z, de section aplatie avec des extrémités pointues formant des crochets opposés, un seul exemplaire est entier (n°8). Sa longueur totale est de 54 mm, pour une section de 7x3 mm. Les exemplaires n°9, 15, 17 ont des longueurs connues de 53, 46 et 33 mm. Dans ces trois cas, l'une des extrémités supposée pouvant correspondre à un deuxième crochet est absente. Il est possible que ces exemplaires ne soient pas à l'origine identiques à l'hameçon n°8, à moins de considérer une fragmentation intentionnelle ou survenue à la suite d'un usage intensif. Dans ce cas, ils pourraient s'apparenter à des crochets fichés dans un support en bois à la manière de ceux qu'utilisaient les armées romaines puis médiévales. Connues sous le nom de chausse-trapes, ces pointes en fer semblent en effet inspirées des pointes acérées disposées au fond des fossés ou autour des camps militaires romains. Leur utilisation militaire au Moyen Âge est répertoriée en Alsace à Ortenbourg (dimensions des exemplaires 55a et 55b : 61 et 70 mm), et beaucoup plus tard sous une forme plus sophistiquée au XIX^e siècle à Belfort en Franche-Comté⁽⁵⁾. Un exemplaire non daté, inventorié comme «Wolfsangel» dans les collections du musée rhétique de Coire et provenant de Langwies dans les Grisons (Suisse), est constitué d'une pointe extrêmement acérée (60mm), perpendiculaire à une base de fixation épaisse en fer (85x42 mm) (Rhätische Museum Chur). C'est l'unique référence répertoriée dans une exposition consacrée au loup à Ruggel au Liechtenstein⁽⁶⁾.

Pour l'élément n°8, avec sa forme bien particulière à ergots opposés courts, les comparaisons existent sans être nombreuses. Non loin de Saint-Vit, à Rancenay «Sous la Grette», un peu plus au nord dans la vallée du Doubs tout

(3) Urlacher *et al.* 2008, p. 124-127.

(4) Urlacher *et al.* 2008, pl. 58, 8, 9, 15, 17.

(5) Rieb, Salch 1973, p. 18 et pl. V1. n°55a et b.

(6) Catalogue d'Exposition 2015-2016.

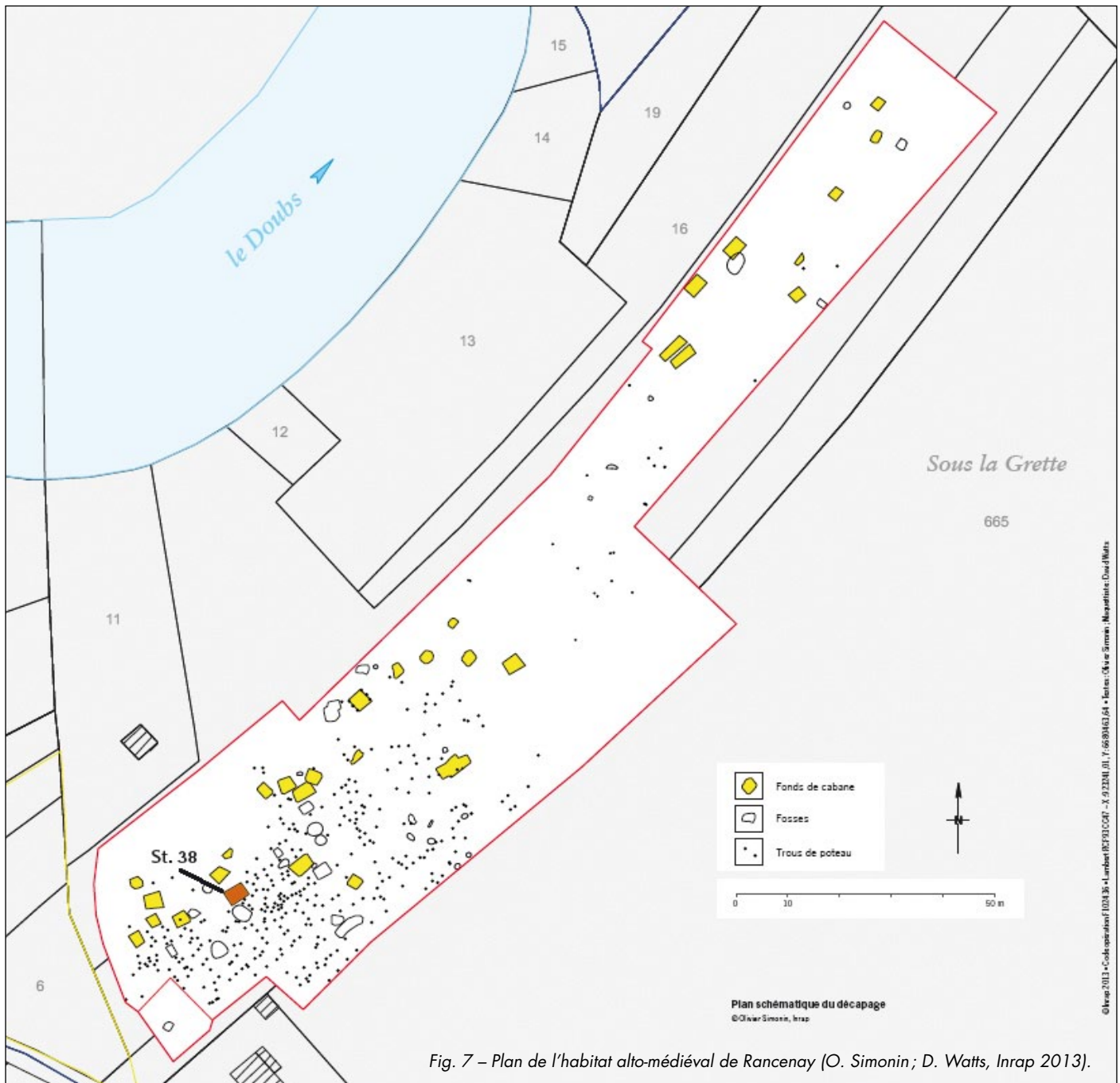


Fig. 7 – Plan de l'habitat alto-médiéval de Rancenay (O. Simonin ; D. Watts, Inrap 2013).

près de Besançon (fig. 1), la fouille préventive d'un habitat a mis au jour en 2012 une occupation datée entre la fin de l'Antiquité et le Moyen Âge central⁽⁷⁾ (fig. 7). L'ensemble s'organise dans un méandre de la rivière et comprend des constructions, des annexes destinées à des activités spécialisées, des fours, des silos... Dans le remplissage de l'une des structures semi-excavées, Structure 38, plusieurs objets peuvent appartenir à la période mérovingienne, dont un ferret décoré d'ocelles et une fiche à bélière (US 1, 2, 3,

4)⁽⁸⁾. Dans cette fosse quadrangulaire, la céramique étudiée par Sylviane Humbert offre des formes connues aux VII^e et VIII^e siècles. Parmi les objets exhumés, Olivier Simonin avait identifié un « crochet à loup » et le lien a pu rapidement être fait avec les découvertes de Saint-Vit. L'exemplaire de Rancenay (3677-M-0124), avec de longs ergots très pointus, est un

(7) Simonin 2013.

(8) Passard-Urlacher, inédit.



Fig. 8 – Crochet à loup de Rancenay « Sous la Grette » (Photo LAM-Jarville-la-Malgrange ; fouille O. Simonin, Inrap).

peu plus grand et présente une section quadrangulaire: L. 68 mm, l. 39 mm, ép. 5 mm (fig. 8).

Quelques pièces du même type ont été identifiées comme des hameçons à loup en Allemagne. L'un d'entre eux, tout à fait comparable, a été découvert à Lich-Muschenheim (Lkr. Giessen, Hesse) dans des horizons alto-médiévaux de la « Villa Arnesburg ». Une présentation auprès du public en a été faite sur le web de.wikipedia.org. Plusieurs maisons excavées ont été mises au jour depuis 2014 et l'hameçon, long d'un peu moins de 80 mm, se trouvait dans l'une de ces structures. Sa datation du milieu ou de la deuxième moitié du VIII^e siècle est corroborée par la présence de deux éperons⁽⁹⁾. Cette découverte montre en outre le caractère de haut statut social de cette occupation carolingienne à laquelle succédera non loin de là l'édification d'un château, au X^e siècle⁽¹⁰⁾ (fig. 9). Une autre découverte concerne la Westphalie où, dans une cave du château de Detmold, ont

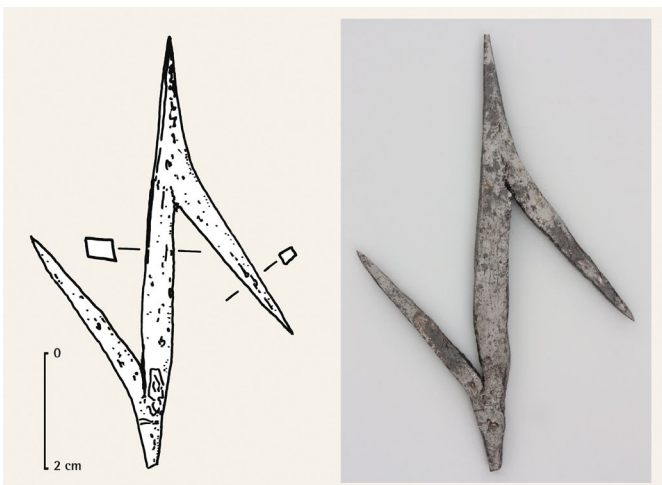


Fig. 9 – Hameçon à loup de la « Villa Arnesburg » (Allemagne) (Photo et dessin Landesamt für Denkmalpflege Hessen hessenARCHÄOLOGIE).

été trouvés rassemblés vingt hameçons de très grande taille cette fois (20 cm environ). À la suite de la campagne de fouille de 2009, ils ont été datés du XIII^e siècle selon le document de presse qui la relate (*LWL Presse und Öffentlichkeitsarbeit*).

Comme le suggèrent ces comparaisons, les objets retrouvés dans la chambre funéraire de Saint-Vit semblent pouvoir se rapporter à ce modèle d'hameçon à loup, pour le n°8 tout au moins, même si les ergots paraissent moins acérés et longs que les comparaisons plus tardives. Les autres pièces renvoient soit à des hameçons incomplets brisés soit à des crochets de type « chausse-trape » peut-être. Les uns et les autres pourraient avoir été utilisés en tant que pièges introduits dans des appâts ou encore placés dans des fosses, des enclos destinés à piéger un animal (fig. 10). La

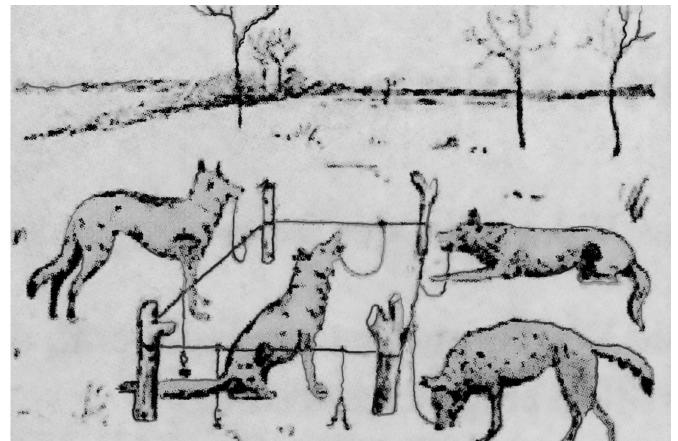


Fig. 10 – Figuration d'un enclos pour capturer les loups avec des hameçons (Wolfsangel) (source documentaire 2014 de.wikipedia.org, document d'origine non spécifié et daté).

taille des crochets de Saint-Vit, à peine plus réduite que les exemplaires plus récents, pose néanmoins la question des espèces ciblées. Peut-on par ailleurs exclure que le même type d'objet ait eu d'autres utilisations, comme crochet destiné à suspendre des portions de viande par exemple? La documentation connue n'est à ce sujet guère explicite et des ustensiles correspondant à ce modèle, culinaires par exemple, semblent faire défaut. Dans la mesure où ces catégories d'objets paraissent faire prioritairement référence à la chasse au loup néanmoins, il convient de revenir sans doute sur cet animal au cours de la période mérovingienne à travers plusieurs approches possibles.

(9) D'après les précisions aimablement communiquées par Michael Gottwald.

(10) Landesamt für Denkmalpflege Hessen, hessenARCHÄOLOGIE, inédit.

LA PRÉSENCE DU LOUP EN CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE: QUELS TÉMOINS ?

Si l'existence d'hameçons à loup en contexte archéologique au cours du haut Moyen Âge suggère clairement la présence de l'animal dans l'environnement humain et surtout le souhait de l'éliminer, il est nécessaire de se demander si ses restes sont détectés eux aussi et, s'ils ne le sont pas, quelle en est la raison.

Des vestiges osseux ?

Plusieurs archéozoologues se sont intéressés à la présence de loup dans les contextes archéologiques depuis le Néolithique, particulièrement Isabelle Rodet-Belarbi et Vianney Forest. Ces deux chercheurs ont conduit depuis de nombreuses années des travaux de manière à identifier des traces de l'animal dans les études sur la faune conservées dans les sites archéologiques⁽¹¹⁾. Ils ont entre autres mis l'accent sur la difficulté de discrimination morphologique entre le loup (*Canis lupus*) et le chien, notamment selon la taille de certains os longs (humérus, radius, tibias). En mettant en œuvre une méthodologie d'analyses comparatives des vestiges osseux avec différentes espèces de loups actuels (taille au garrot des loups eurasiens-*Canis lupus lupus* et italien-*Canis lupus italicus*), ces chercheurs ont tenté d'identifier la présence éventuelle du loup dans un certain nombre de sites du Moyen Âge et en ont surtout démontré toute la complexité selon les référentiels utilisés⁽¹²⁾. Ainsi peut-on parler de présence de grands canins dans certains contextes archéologiques, sans que l'on puisse identifier avec certitude le loup dans des vestiges domestiques notamment. Les mêmes auteurs remarquent que l'absence de vestiges osseux du loup dans les contextes d'habitat s'explique vraisemblablement par les pratiques humaines, l'excluant de l'alimentation, voire de l'utilisation en pelletterie, quelques os erratiques de petite taille (extrémités de pattes conservées dans les fourrures) étant éventuellement dispersés au sein des occupations⁽¹³⁾. Dans la région géographique qui concerne plus précisément Saint-Vit, Olivier Putelat⁽¹⁴⁾ remarque aussi la rareté du loup dans les espèces identifiées. Dans le recensement des mammifères sauvages en contexte domestique entre le III^e et le XII^e siècle, le loup est observé dans trois sites ruraux seulement⁽¹⁵⁾ au sein de l'aire Alsace - nord Jura (rhénan) et Jura (Saône-Rhône). Il s'agit des sites de Larina à Hières-sur-Amby en Savoie (IV^e-

VII^e siècles), de Portout dans l'Ain (V^e siècle) et de Lausen « Bettenach » dans la région bâloise (IX^e-XI^e siècles). La chasse pratiquée par les élites s'intéresse spécialement aux animaux sauvages tels les grands bovidés, les cervidés et autres sangliers, mais la destruction des « nuisibles » participe par ailleurs à la protection des espaces agricoles. Ainsi Alban Gautier⁽¹⁶⁾, à la suite d'Alain Guerreau en 2000, mentionne les animaux immangeables comme le blaireau, le renard et le loup que « les chasseurs aristocratiques » détruisaient pour « affirmer leur statut de maîtres et défenseurs de l'espace ». Dans la mesure où les élevages de bovins, porcs et caprinés avaient un rôle important dans la nourriture des différentes classes sociales, donc dans le commerce et dans la richesse ainsi générée pour les grands propriétaires assurant la création d'enclos, parcs et autres celliers de conservation, il est aisé de comprendre la nécessité de protéger les troupeaux des prédateurs. À l'image du site de Develier-Courtételle (Jura, Suisse) et de la ferme 1 (2^e moitié VI^e-1^{ère} moitié VIII^e siècles), il n'est pas impossible que quelques occupants du village aient été plus spécifiquement des chasseurs, avec une distinction marquée par la présence d'éperons. Le piégeage des animaux nuisibles auraient été aussi le fait des groupes sociaux élevés disposant de moyens en équipement et en hommes⁽¹⁷⁾. De la même manière, les hameçons à loup découverts en contextes funéraire et domestique peuvent être interprétés à la fois comme la présence, en creux, de l'animal et celle de l'activité de « chasse » pratiquée par des individus spécialisés, alors que les dépouilles étaient peut-être abandonnées à proximité des pièges. Dans ce dernier cas, il n'est pas exclu que sa fourrure ait cependant été utilisée.

Les pendeloques

Les pendentifs réalisés à partir d'ossements d'animaux sont relativement fréquents à être retrouvés dans les contextes mérovingiens domestique et funéraire. C'est par exemple

(11) Forest, Rodet-Belarbi, 2018 ; Rodet-Belarbi, Forest 2014, 2020.

(12) Forest, Rodet-Belarbi 2018, fig. 3 et 4 ; Rodet-Belarbi, Forest 2020 fig. 5, p. 92.

(13) Rodet-Belarbi, Forest 2014 p. 27-28.

(14) Putelat 2015.

(15) Putelat 2015, n° 40, 48, 69, fig. 627, p. 601

(16) Gautier 2010, p. 289-290.

(17) Claude Olive 2008 citée par Olivier Putelat, p. 599-600 et fig. 626.

le cas à Saint-Vit « Les Champs Traversains »⁽¹⁸⁾. Cependant, les pendeloques qui proviennent de parties de squelette du loup le sont beaucoup moins. Bien qu'une dent de loup portée en amulette soit signalée dans la nécropole des VI^e-VII^e siècles de Bourgne (Territoire de Belfort), elle semble aujourd'hui absente de l'inventaire du musée de Belfort⁽¹⁹⁾. La dent perforée de Duntzenheim « Sonnenrain » (Bas-Rhin) a été retrouvée, quant à elle, dans un contexte daté entre le VI^e et le VIII^e siècle⁽²⁰⁾. Un pendentif comparable est mentionné dans la sépulture d'enfant 777 de Weingarten en Allemagne, qui appartient à l'horizon chronologique SW III d'Allemagne du Sud, soit 570-610⁽²¹⁾. Ainsi ces pendeloques sont-elles de rares mais réels témoignages de la présence de l'animal et de son caractère « allégorique » peut-être.

LE LOUP DANS LES SOURCES HISTORIQUES ET DANS L'ICONOGRAPHIE MÉROVINGIENNE

La découverte d'engins de chasse aux loups renvoie nécessairement à l'évocation de l'activité au cours du Moyen Âge, et au haut Moyen Âge en particulier, afin d'en apprécier la réalité. Mais, tout comme l'iconographie animalière, elle évoque un univers social et culturel sans doute plus particulièrement perceptible à travers le dépôt funéraire de Saint-Vit. La rareté archéologique de tels objets invite à préciser dans quels contextes s'invite l'évocation du loup, soit en tant qu'animal piégé nuisible soit en tant que « mythe ».

D'un point de vue historique, différents chercheurs se sont attelés à aborder les relations des humains avec les loups depuis les périodes les plus anciennes, soit sur un plan régional, soit de manière beaucoup plus large⁽²²⁾. Outre tous les aspects liés à la perception de l'animal par l'homme, la chasse au loup proprement dite est évoquée à travers de rares mentions écrites anciennes. Parmi ces dernières, la loi Gombette intéresse plus précisément le royaume burgonde avec sa réglementation au VI^e siècle. L'ensemble des auteurs, français comme allemands notamment, souligne la mise en place de la législation vouée à l'élimination des loups par Charlemagne au début du IX^e siècle (*De Villis*). La mention de l'utilisation d'hameçons y est explicite. C'est avec la création des *luparri* ou louvetiers que s'officialise la destruction du loup. La référence aux pièges utilisés est également présente beaucoup plus tard dans le *Livre de chasse* de Gaston Phébus

(1331-1391)⁽²³⁾. En Allemagne, le mode de piégeage avec des hameçons est clairement mentionné y compris pour les périodes récentes dans les sources historiques délivrées sur le web s'intéressant à la chasse et plus spécifiquement au loup, avec des références bibliographiques⁽²⁴⁾. L'hameçon ou crochet semble avoir été utilisé jusqu'au XIX^e siècle en Wurtemberg selon des sources historiques, mais une nuance est introduite. Le dispositif du piège « Wolfsangel » est plus complexe, avec la mise en place d'une chaîne « Wolfskette » reliant l'hameçon « Wolfshaken » à une ancre métallique fixée à un arbre par exemple « Wolfsanker ». Cet engin de chasse sophistiqué a donc une forme plus ancienne présentée sous différentes appellations : « Wolfseisen », « Wolfshaken » ou « kleine Wolfsangel ». Cette dernière appellation correspond vraisemblablement davantage à la forme rencontrée dans les sites archéologiques du premier Moyen Âge tels Saint-Vit et Ranceny : la chaînette des crochets à loup récents suggère par ailleurs la possible présence d'une corde en matière organique ou végétale destinée à relier l'appât à une amarre solide. La fonction du hameçon à loup, prioritairement décrite dans les documents les plus récents, est en effet celle d'un instrument destiné à être amarré de manière à ce que l'animal soit plus ou moins suspendu ou attaché, une fois l'appât pris dans sa gueule, mais rien ne permet de le déduire dans les cas découverts en contexte archéologique.

Le crochet à loup se retrouve d'autre part sur des représentations médiévales au même titre que l'animal lui-même. Les loups sont représentés en effet dans la toponymie et dans l'iconographie en Alsace notamment, dans des édifices religieux sur des chapiteaux par exemple ; ils le sont aussi comme animal armorié. De même, les hameçons à loup, cette fois appelés aussi crampons, figurent sur plusieurs

(18) Passard-Urlacher et Olive coll. 2014 ; Putelat 2015, p. 634.

(19) Scheurer et Lablotier 1914, p. 8.

(20) Putelat 2015, p. 382 fig. 383.

(21) Achter 2009, p. 124 et p. 140.

(22) Pfeiffer 2006 ; Beck, Fabre 2010 ; Moriceau dir. 2013, Nardi 2019.

(23) Nardi 2019, p. 116-117.

(24) par exemple Wikipedia-De et le site d'un érudit dans un projet de prospections multiformes en Forêt Noire « AG Minifossi » *Fortifikation und Defensivsystem: Wolfsankel und Wolfsgrube*, sous réserve de vérifications approfondies complémentaires. Linder 1975, Grosse-Löcher 2006.

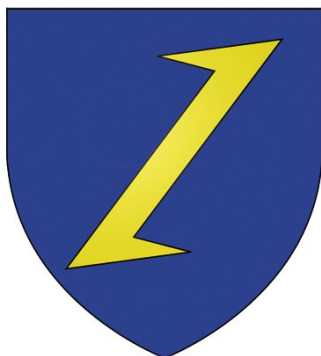


Fig. 11 – Armoiries de la commune de Wolxheim (Bas-Rhin): « D'azur au crampon de piège à loup d'or posé en barre » (armorial des communes du Bas-Rhin, archives départementales du Bas-Rhin).

blasons alsaciens⁽²⁵⁾ (fig. 11). En Allemagne, cette figuration est également très fréquente en héraldique, un certain nombre de familles, de villes et villages l'ayant adoptée pour figurer sur leur blason, faisant le plus souvent appel à des traditions médiévales. On ne peut ignorer en outre son utilisation passée et actuelle, sous différentes formes, par des mouvements idéologiques dans toute l'Europe occidentale et centrale, ce qui n'est aucunement le sujet de la présente contribution.

Pour la période mérovingienne, la publication récente des Actes des XXXVII^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne de Saint-Dizier (Haute-Marne)⁽²⁶⁾ a fait place à différentes analyses des représentations animales, dont celle du loup, outre le point de vue historique rappelé par Charlyne Nardi. Pour ce qui est de l'iconographie alto-médiévale, Patrick Périn et Frank Abert ont évoqué, chacun dans leur domaine, les motifs animaliers présents tout particulièrement sur des objets et accessoires vestimentaires. Concernant le loup, un constat identique est dressé par ces deux auteurs: l'évocation de l'animal par les artisans mérovingiens est limitée et reste encore sujette à caution dans l'interprétation de sa figuration. Elle est exceptionnelle dans le nord de la Gaule⁽²⁷⁾ et fait référence par ailleurs à une iconographie nordique souvent convoquée à la suite des travaux de Karen Højlund-Nielsen⁽²⁸⁾. Les cas mentionnés d'une boucle du Seeland⁽²⁹⁾ et d'une rouelle de Deisslingen (Bade-Wurtemberg, Allemagne)⁽³⁰⁾ représentent des chefs d'animaux avec mâchoires pourvues de crocs. C'est aussi à la mythologie des pays d'Europe du Nord que fait référence Markus Speidel en évoquant le motif de « Odin/Wotan aux oreilles de loup », par exemple sur de longs ferrets de jarretières de Löhningen (canton de Schaffouse, CH), comparées à celles de Unter-Embrach (canton de Zürich, CH) et de Nusplingen en Souabe (Allemagne)⁽³¹⁾.

La représentation d'un masque humain avec barbe et oreilles pointues rappelle les croyances liées au loup dans toute l'Europe depuis l'Antiquité et convoque la mythologie germanique encore figurée par des décors de masques humains à oreilles de loup sur différents accessoires des VI^e et VII^e siècles, par référence à Wotan et ses loups⁽³²⁾. Pour la plupart de ces chercheurs, les représentations animalières puisent dans un fonds commun dont il n'est pas certain que la signification ait été réellement évidente pour tous les acteurs de cette époque. Les hypothèses interprétatives privilégient ainsi le caractère décoratif et la mise en perspective des motifs zoomorphes dans l'esthétique alto-médiévale. Néanmoins, l'utilisation iconographique de telles figurations dans l'ornementation d'objets spécifiques (ceintures, objets liturgiques, armes...) est susceptible de renvoyer soit au domaine spirituel avec leur absorption dans la religion chrétienne, soit à des significations sociales par référence à des lignages, par exemple comme les animaux totems⁽³³⁾.

SINGULARITÉ DE LA TOMBE S. 125: INSTRUMENTS DE CAPTURE, CHASSEUR ET IMAGE SOCIALE

Toutes les approches autour de ces objets de capture particuliers mettent en évidence, on l'a vu, une espèce animale spécifique qui paraît revêtir, au cours de la période alto-médiévale, une certaine forme allégorique qui ne se retrouve pas forcément dans la matérialité des vestiges archéologiques. Pour anodins qu'ils pourraient être, ces crochets se retrouvent plus exceptionnellement cependant parmi le mobilier d'accompagnement d'une sépulture masculine de Saint-Vit. En interrogeant les accessoires vestimentaires et d'autres éléments présents dans la chambre funéraire, aurons-nous quelques éclairages complémentaires ?

(25) Pfeiffer 2006.

(26) Desbrosse-Degobertière, Truc 2019.

(27) Périn 2019, p. 14.

(28) Périn 2019, p. 16-17 ; Abert 2019, p. 34-35.

(29) Périn 2019, fig. 17f, p. 18.

(30) Abert 2019, fig. 3, n° 14-17.

(31) Speidel 2014, fig. 2, 3, 4 p. 53-55.

(32) Speidel, p. 61, 71.

(33) Périn 2019, p. 19-22.

La garniture de ceinture en fer (**fig. 4, n° 3, 3a, 3b**) comprend une plaque-boucle et une contre-plaque à bords festonnés, une dorsale quadrangulaire, toutes trois munies de cabochons hémisphériques à base crénelée en alliage cuivreux. La boucle plate de la plaque est décorée d'incisions et munie d'un ardillon incomplet à large bouclier maintenu par trois bossettes en alliage cuivreux. Le décor visible des plaques est composé d'un bandeau transversal incisé d'une frise en dents de scie. La dorsale montre deux bandeaux perpendiculaires en croix avec des incisions formant des frises en dents de scie. L'ensemble n'a pas été restauré, mais la radiographie suggère en partie la nature du décor, des bandes « en argent » ornées d'incisions⁽³⁴⁾. La plaque n'a pas été classée dans la catégorie des plaques damasquinées, la pièce étant atypique⁽³⁵⁾. De même, Sophie Gizard conserve cette classification de plaque en fer non damasquinée (NDT2) dans son étude sur la chronologie des garnitures de ceintures mérovingiennes de Franche-Comté (département du Doubs)⁽³⁶⁾. Le 1^{er} tiers du VII^e siècle reste retenu pour la datation. Une nouvelle observation de la radiographie semble indiquer que l'étroite bande décorative, la nature du métal demeurant inconnue : argent, laiton ?, paraît avoir été appliquée et repliée sur les bords (**fig. 12**). Ce principe ornemental ne paraît pas connaître de similaire direct à cette période. Tout au plus des techniques plus tardives pourraient l'évoquer. Parmi d'autres, le sobre décor de bandes d'argent appliquées a été employé sur le pommeau d'épée d'Hedendorf, datée du VIII^e siècle, et se montre comme un parallèle technique possible⁽³⁷⁾. De fait, seule la restauration des objets de Saint-Vit serait à même de renseigner le procédé ornemental utilisé.

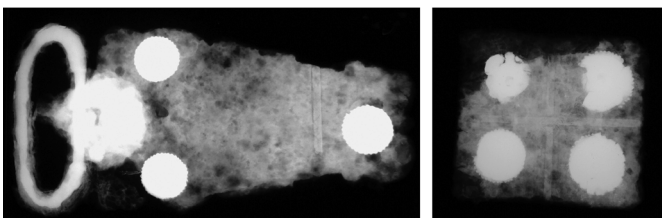


Fig. 12 – Radiographies des éléments de ceinture S. 125 (LAM-Jarville-la-Malgrange).

Quant au motif en dents de scie (ou zigzag) ornant les lamelles de la garniture de ceinture S. 125, il participe fréquemment à des ornements géométriques complexes de damasquinures du début du VII^e siècle ; il est rarement isolé. Dans la nécropole de « La Grande Oye » à Doubs, il

souligne le décor cloisonné de la plaque S. 441A, vers 600, puis les entrelacs et motifs de vannerie axiaux de quelques garnitures du groupe G. 1B⁽³⁸⁾. À Saint-Vit, il est présent sur des garnitures entre 600 et 630/40 parmi lesquelles le sobre décor de la tombe masculine S. 120 comprend ces lignes en zigzag⁽³⁹⁾. Différentes ceintures tant masculines que féminines de Franche-Comté en sont également ornées à Audincourt, Allenjoie, Morteau, Cussey-sur-l'Ognon par exemple⁽⁴⁰⁾. Au-delà de cette zone géographique, il est aussi employé sur la garniture de ceinture tripartite damasquinée à décor d'imitation de cloisonné de la sépulture de « guerrier » de la tombe 8 de Spötting en Allemagne autour de 600. Le zigzag complète divers motifs géométriques et participe à orner les mâchoires de têtes animalières disposées symétriquement sur les bords de la plaque-boucle et de la contre-plaque damasquinées⁽⁴¹⁾. Ainsi, tout comme sur des plaques de ceintures circulaires en bronze du MA3 en Gaule du Nord, le thème en dents de scie s'invite pour souligner des compositions ornementales variées dans le domaine mérovingien occidental jusque dans la première moitié du VII^e siècle essentiellement. Sa présence comme motif apparemment unique sur la garniture de ceinture S. 125 revêt seulement un sens décoratif épuré plutôt inhabituel.

Le scramasaxe en fer n° 5 porte sur une face deux incisions encadrant un petit motif de têtes animalières stylisées au tiers supérieur de la lame et, dans le prolongement, trois gorges. Sur la partie supérieure de l'autre face, deux triangles inversés sont séparés par une incision transversale (**fig. 4, n° 5**). Cette arme fait partie du groupe de classification S-V D des « Champs Traversains » qui comprend plusieurs exemplaires décorés de motifs gravés⁽⁴²⁾. Le décor animalier se réfère au Style II, comme sur l'exemplaire de la tombe S. 114 de la même nécropole ou sur une arme de Chaussin près de Dole. L'examen du thème animalier particulier à

(34) Urlacher *et al.* 2008, p. 325.

(35) Urlacher *et al.* 2008, p. 84-85.

(36) Gizard, Legoux 2016, fig. 9 n°10, p. 223.

(37) Westphal 2004 p. 48-49, fig. 2 ; Stein 1967, p. 80-81.

(38) Urlacher *et al.* 1998, fig. 122, p. 148.

(39) Urlacher *et al.* 2008, fig. 116.

(40) Gizard, Legoux 2016, fig. 16, 18, p. 229, 231.

(41) Siegmund 1996, p. 700-701, fig. 573.

(42) Urlacher *et al.* 2008, fig. 137, p. 101-102, p. 106-107.

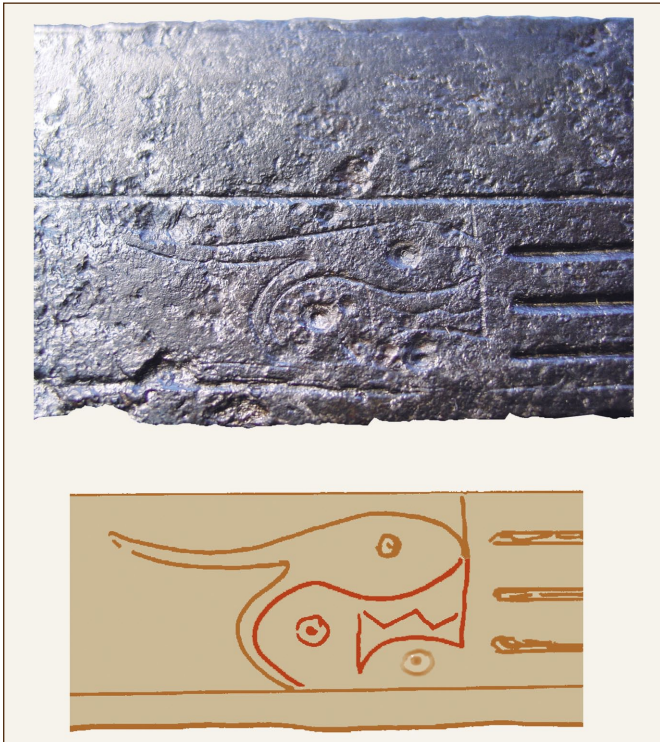


Fig. 13 – Motif animalier sur le scramasaxe de la tombe S. 125 (Urlacher et al. 2008, fig. 139, p. 104 ; schéma F. Passard-Urlacher).

l'arme S. 125 montre un motif de têtes emboîtées inversées peu fréquent semble-t-il (fig. 13). L'une d'entre elles est constituée d'une figuration habituelle au Style animalier II, une tête à gueule ouverte, mâchoire supérieure retroussée⁽⁴³⁾. L'autre tête est malheureusement plus difficile à déceler en raison de la corrosion de la lame. Elle dessine une gueule avec un zigzag incisé au centre. En dehors des exemples évoqués précédemment pour la garniture de ceinture, cette petite ligne en dents de scie constitue un ornement parfois observé sur des scramasaxes, dont une lame de Löhnberg (Kr. Limburg-Weilburg, Allemagne), où il est répété entre des rainures. Dans la tombe 6 de Krautheim-Klepsau (Allemagne), un zigzag orne toute la longueur du dos de l'arme⁽⁴⁴⁾. Le décor animalier gravé sur le scramasaxe S. 125 est très localisé, tout comme le sont les deux triangles opposés et séparés par une ligne, sur l'autre face de l'arme. Ces deux principes ornementaux devaient porter une signification impossible à traduire aujourd'hui. Le but exclusivement décoratif est à écarter sans doute, tout comme pour l'ensemble des représentations réalisées sur la plupart des scramasaxes⁽⁴⁵⁾. Depuis les premiers inventaires, le corpus des armes gravées de motifs animaliers ou géométriques - voire d'inscriptions - s'est enrichi de découvertes récentes,

en Lorraine par exemple. L'étendue de l'adoption de cette pratique de marquage sur les armes ne reflète peut-être pas totalement la réalité si on suppose que cet équipement n'était pas mis en terre avec les défunts dans les régions où l'intensité de la pratique de l'inhumation habillée était moindre. Néanmoins, les questions posées par certaines représentations, comme l'attribution à des marques de forgeron, cèdent le plus souvent la place à une évocation sociale et culturelle liée à l'appartenance du propriétaire de l'arme à un lignage, à un groupe et à son influence sur les autres membres de la communauté.

Dans la partie de la tombe réservée aux offrandes, une unique armature de flèche en fer se trouve isolée au sud-est. Il est permis de s'interroger sur la présence éventuelle d'un carquois dans lequel une unique flèche aurait été placée, à moins de supposer l'existence de flèches en matériaux périssables. Six sépultures des « Champs Traversains » comportent une seule flèche il est vrai, mais seule la chambre funéraire S. 125 n'a apparemment pas été visitée anciennement. Le dépôt d'un arc n'est pas improbable comme le montrent plusieurs tombes d'Oberflacht en Allemagne où le bois est conservé⁽⁴⁶⁾. S'il existait, l'arc n'a pas laissé de trace, tout comme beaucoup d'artefacts en bois (vaisselle etc.), les tissus et d'autres offrandes. Le dépôt symbolique d'une seule flèche n'est pas à exclure. On soulignera encore que c'est avec des flèches que les animaux nuisibles étaient aussi piégés comme le précisait la loi burgonde à la fin du V^e siècle, la chasse à l'arc étant aussi un exercice courant d'entraînement au combat, avec un apprentissage dès le plus jeune âge.

Ainsi accompagné, le défunt S. 125, sur qui l'on avait aussi déposé sa sacoche comprenant briquet, silex, fiches en fer avec le(s) hameçon(s), les tiges à ergots (chausse-trapes ?), avait dans sa main gauche peut-être l'obole d'un potin séquane à la grosse tête, orné d'un quadrupède à corne (fig. 14). Inhumé après 600 à l'extrémité d'une rangée de tombes, en bordure du grand tertre protohistorique, le vieil homme avait-il dans sa besace des objets de récupération ou les instruments d'une fonction particulière à l'image de

(43) Périn 2019, p. 10.

(44) Schmidt 1993, fig. 2 p. 116 et p. 121.

(45) Urlacher et al. 2008, p. 106, 108.

(46) Schiek 1992, pl. 10.



Fig. 14 – Évocation d'une sépulture de chasseur du début du VII^e siècle avant la fermeture du cercueil et de la chambre funéraire : une fourrure a été déployée sur des offrandes qui, comme elle, n'ont pas laissé de vestiges identifiables (Dessin F. Passard-Urlacher à partir de la tombe S. 125 de Saint-Vit).

tel ou tel orfèvre, monétaire ou forgeron ? Certes, il est plaisant de supposer qu'il a endossé un rôle particulier parmi la population du cimetière des « Champs Traversains ». La question mérite d'être posée au vu de ces objets inhabituels, les crochets ou hameçons. Dans cette partie du royaume franc de Bourgogne organisé par Gontran jusque vers 600, serait-il, au tournant du VII^e siècle, un précurseur des *luparii* qui, deux siècles plus tard, auront des attributions définies par le cartulaire de Charlemagne ? La typologie des objets nous renvoie à cette éventualité, compte tenu du contexte élitaire de

la nécropole de Saint-Vit, fondée par de riches représentants des Francs autour de 550. La question peut toutefois se poser d'introduire une nuance entre les termes de capture et de chasse proprement dite qui ne relèvent peut-être pas de la même notion de prestige. La présence de la même catégorie d'objets dans les niveaux alto-médiévaux d'un habitat, à Rancenay aux portes de Besançon, renseigne de la même manière sur les techniques de piégeage probable d'animaux indésirables aux yeux des exploitants des domaines ruraux. Et s'il faut envisager d'autres utilisations pour ces instruments, de nouvelles découvertes archéologiques devront alors livrer leurs arguments pour confirmer ou contredire l'interrogation ici soulevée.

REMERCIEMENTS

Mes plus vifs remerciements s'adressent aux chercheurs qui ont répondu avec intérêt à mes sollicitations et m'ont le cas échéant transmis des éléments documentaires : Frank Abert, Mathias Higelin et Olivier Putelat (Archéologie Alsace), André Billamboz (dendro-archéologue, ex-chercheur du Landesamt für Denkmalpflege Baden-Württemberg), Louis Chaix (archéozoologue, professeur émérite de l'Université de Genève), Vianney Forest (archéozoologue, Inrap), Vincent Legros (ingénieur, DRAC Hauts-de-France), Charlyne Nardi (Université Bordeaux Montaigne), Patrick Périn (Directeur honoraire du musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye), ainsi que Christine Gueib (LAM de Jarville-la-Malgrange). Amicaux remerciements aussi à Claude Schmitt pour son aide à l'infographie. Toute ma gratitude va également à Yves Mühlemann (musée rhétique de Coire, Suisse) pour son information à propos d'un hameçon d'un type différent de celui de cette étude. Que soit chaleureusement remercié Michael Gottwald M. A. (Landesamt für Denkmalpflege Hessen, *hessenARCHÄOLOGIE*) qui m'a transmis les images de la découverte de Lich-Muschenheim et donné l'autorisation de les publier.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abert 2019:

F. Abert, «Les représentations animales sur les accessoires vestimentaires et les armes de l'époque mérovingienne», dans S. Desbrosse-Degobertière, M.-C. Truc (dir.) *Cherchez la petite bête. L'animal au haut Moyen Âge*, Actes des Journées internationales de l'Association française d'archéologie mérovingienne de Saint-Dizier 2016, Mémoires de l'AFAM, 34, 2019, p. 27-52.

Achter 2009:

D. Achter, *Accessoires der Frauenkleidung am Beispiel des frühmittelalterlichen Gräberfeldes von Weingarten (Baden-Württemberg)*, Universität Wien: Diplomarbeit, 2009, 199 p.

Beck, Fabre 2012:

C. Beck, E. Fabre, «L'animal, l'histoire et l'histoire naturelle», *Études rurales*, 189, 2012, p. 107-119.

Catalogue d'exposition 2015-2016:

Catalogue d'exposition, *Der Wolf. Zur Geschichte und Aktualität eines Mythos*. Ruggel: Küfermartishuus/Kulturzentrum der Gemeinde Ruggel, 2015-2016.

Desbrosse-Degobertière, Truc 2019:

S. Desbrosse-Degobertière, M.-C. Truc (dir.), *Cherchez la petite bête. L'animal au haut Moyen Âge*, Actes des Journées internationales de l'Association française d'archéologie mérovingienne de Saint-Dizier 2016, Mémoires de l'AFAM, 34, 2019, 415 p.

Forest, Rodet-Belarbi 2018:

V. Forest, I. Rodet-Belarbi, «Loups et chiens au Néolithique et au Moyen Âge en France méditerranéenne», dans S. Costamago et al. (dir.), *Animal symbolisé – Animal exploité. Du Paléolithique à la Protohistoire*, Paris, Édition électronique du CTHS (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques), 2018, p. 198-206.

Gautier 2010:

A. Gautier, «Manger de la viande, signe extérieur de richesse?» dans J.-P. Devroey et al. (dir.), *Les élites et la richesse au haut Moyen Âge*, Turnhout, Brepols Publishers, 2010, p. 285-303.

Gizard 2016:

S. Gizard, avec la contribution de R. Legoux, «Classement typologique des garnitures de ceintures mérovingiennes en fer de Franche-Comté: un préalable à l'établissement d'une chronologie normalisée en domaine romano-burgonde»,

Revue Archéologique de l'Est, 65, 2016, p. 215-256.

Grosse-Löcher 2006:

G. Grosse-Löcher, «Die Wolfsangel als Forst- und Jagdzeichen in Niedersachsen», dans J. Delfs, *Jagd in der Lüneburger Heide. Beiträge zur Jagdgeschichte*, Celle, 2006, p. 238-239.

Linder 1975:

K. Linder, *Geschichte und Systematik der Wolfs- und Fuchselangel*, Forutvarande Institutionen för Allmän och Jämförande Etnografi vid Uppsala Universitet, Uppsala, 1975.

LWL 2009:

LWL, *Erstmal Wolfsangel in Westfalen-Lippe gefunden*, LWL Presse und Öffentlichkeitsarbeit, 30-10-2009.

Moriceau 2013:

J.-M. Moriceau (dir.), *Vivre avec le loup? Trois mille ans de conflit*, Paris, Tallandier, 2013, 619 p.

Nardy 2019:

C. Nardy, «L'Homme et le loup: une relation tendue qui marque le haut Moyen Âge», dans S. Desbrosse-Degobertière, M.-C. Truc (dir.) *Cherchez la petite bête. L'animal au haut Moyen Âge*, Actes des Journées internationales de l'Association française d'archéologie mérovingienne de Saint-Dizier 2016, Mémoires de l'AFAM, 34, 2019, p. 96-106.

Passard-Urlacher 2014:

F. Passard-Urlacher avec la contribution de C. Olive, «Des dépôts animaliers dans les tombes: de la nourriture... pas seulement. L'exemple de la nécropole des Champs Traversains à Saint-Vit (Doubs) dans le contexte de la Bourgogne franque (VI^e-VII^e siècle ap.J.-C.)», dans I. Bede, M. Detante (dir.), *Rencontre autour de «l'animal et la mort»* table-ronde du GAAF, Saint-Germain-en-Laye 30-31 mars 2012, Saint-Germain-en-Laye: GAAF, Musée d'Archéologie nationale, 2014, p. 155-164.

Passard-Urlacher inédit:

F. Passard-Urlacher inédit, Inventaire du mobilier métallique, dans O. Simonin et al., *Rancenay «Sous la Grette»*, Rapport de fouille, Inrap Grand-Est sud, inédit.

Périn 2019:

P. Périn, «Le «style animalier II» en Gaule mérovingienne. État de la question», dans S. Desbrosse-Degobertière, M.-C. Truc (dir.) *Cherchez la petite bête. L'animal au haut Moyen Âge*, Actes des Journées internationales de l'Association

française d'archéologie mérovingienne de Saint-Dizier 2016, Mémoires de l'AFAM, 34, 2019, p. 3-26.

Pfeiffer 2006 :

T. Pfeiffer, «Le loup en Alsace: mémoire d'homme», *Revue d'Alsace*, 132, 2006, p.175-203 ; p.2-26, Edition électronique. URL: <http://journals.openedition.org/alsace/1530>

Putelat 2015 :

O. Putelat, *Les relations Homme-Animal dans le monde des vivants et des morts. Étude archéozoologique des établissements et des regroupements funéraires ruraux de l'arc jurassien et de la plaine d'Alsace de la fin de l'Antiquité tardive au Premier Moyen Âge*, Thèse, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2015.

Rieb, Salch 1973 :

J.-P. Rieb, C.-L. Salch, *Aspects de la vie au Moyen Âge et à la renaissance: dix ans de fouille*, Strasbourg, Centre d'Archéologie médiévale de Strasbourg, 1973, 68 p., LXIII pl.

Robet-Belarbi, Forest 2014 :

I. Rodet-Belarbi, V. Forest, «Le loup dans le paysage archéozoologique de France du Néolithique aux temps modernes», J.-M. Moriceau (dir.), *Vivre avec le loup? Trois mille ans de conflit*, Paris, Tallandier, 2014, p. 19-33.

Robet-Belarbi, Forest 2020 :

I. Rodet-Belarbi, V. Forest, «La morphologie des chiens du Néolithique à la période moderne en France d'après les ossements archéologiques», *Ethnozootechnie*, 107, 2020, p. 84-94.

Scheurer, Lablotier 1914 :

F. Scheurer, A. Lablotier, *Fouilles du cimetière barbare de Bourogne (Territoire de Belfort)*, Paris-Nancy, 1914.

Schick 1992 :

S. Schick, *Das Gräberfeld der Merowingerzeit bei Oberflacht (Gemeinde Seitingen-Oberflacht, Lkr. Tuttlingen)*, Stuttgart: Theiss, Forsch. u. Ber. z. Voru. Frühg. Baden-Württemberg, 1992, 41/1, 166 p.

Schmidt 1993 :

P.-K. Schmidt, «Streithahn oder stolzer Adler? Zwei figürlich verzierte saxe aus Löhnberg an der Lahn», dans B. Pinsker (dir.), *200 000 Jahre Kultur und Geschichte in Nassau*, Wiesbaden Verlag des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung, 1993, p. 115-127.

Siegmund 1996 :

F. Siegmund, «Kleidung und Bewaffnung der Männer im östlichen Frankenreich», dans A. Wiczorek et al. (dir.), *Die Franken, Wegbereiter Europas. Vor 1500 Jahren: König Chlodwig und seine Erben*, Verlag Philipp von Zabern Mayence, Ausstellungskatalog, 1996, p. 691-706.

Simonin 2013 :

O. Simonin, *Vivre au Moyen Âge dans le méandre de Rancenay*. Dijon, Inrap, Ministère de la culture, DRAC Franche-Comté, dépliant, 2013, 7 p.

Simonin inédit :

O. Simonin et al., *Rancenay «Sous la Grette»*, Rapport de fouille, Inrap Grand-Est sud, inédit.

Speidel 2014 :

M. Speidel, «Wodan auf Irmensäulen aus Alamannia. Frühmittelalterliche Funde des 7. Jh. aus Löhningen», Unter-Embrach und Nusplingen, *Helvetica archaeologica*, 178/179, 2014, p. 50-109.

Stein 1967 :

F. Stein, *Adelsgräber des achten Jahrhunderts in Deutschland*, Berlin, De Gruyter, RGK des Deutschen Archäologischen Instituts zu Frankfurt am Main, Germanische Denkmäler der Völkerwanderungszeit, serie A, Bd IX, 1967, T 1 : 437 p. et 3 pl. ; T 2 : 125 pl.

Urlacher et al. 1998 :

J.-P. Urlacher, F. Passard, S. Manfredi-Gizard et al., *La nécropole mérovingienne de La Grande Oye (dépt. du Doubs) VI^e-VII^e s. ap. J.-C.*, Mémoires X de l'AFAM, co-édité par l'AFAM et la Revue Archéologique Est, 1998, 440 p., 298 fig., 57 pl., 33 tableaux hors texte.

Urlacher et al. 2008 :

J.-P. Urlacher, F. Passard-Urlacher, S. Gizard et al., *Saint-Vit «Les Champs Traversains». Nécropole mérovingienne (VI^e-VII^e siècles ap. J.-C.) et enclos protohistorique (IX^e-V^e siècles av. J.-C.)* PUFC 1110, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté 839 (Série Environnement, Société et Archéologie 12), 2008, 496 p.

Westphal 2004 :

H. Westphal, «Zur Entwicklung mittelalterlichen Waffen», dans W. Melzer (dir.), *Schmiedehandwerk in Mittelalter und Neuzeit*, Soest: Westfälische Verlagsbuchhandlung Mocker & Jahn, Soester Beiträge zur Archäologie, bd. 5, 2004, p. 47-62.

LandArc

Siège social :

1 rue Jean Lary
32500 Fleurance
Tel. 05 62 06 40 26
archeologie@landarc.fr
N° Siret : 523 935 922 00014



Correspondant nord :
5 rue Victor Chevin
77920 Samois-sur-Seine
archeologie@landarc.fr

www.landarc.fr

ISSN 2272-7817

